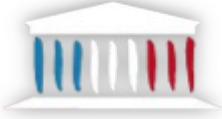


# COMMUNIQUE DE PRESSE

---



**François Michel Lambert**  
**Député des Bouches-du-Rhône**  
**10ème Circonscription**

Paris le 20 décembre 2019

## **La loi relative à l'économie circulaire passe à côté des grands enjeux**

« La seule vraie banque que nous avons, c'est celle de notre planète, de ses ressources, de la biodiversité ». Pour François-Michel Lambert la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire comporte des avancées mais « trahit en réalité l'esprit de la loi du 17 août 2015 relative à la transition économique et à la croissance verte qui traitait davantage les grands enjeux de limitation des ressources que des petites pollutions du quotidien. »

Pour le député UDE, président de l'institut national de l'économie circulaire, qui a défendu 140 amendements, « le gouvernement s'est trompé d'objectif et a manqué d'ambition face à l'urgence climatique. Il a raté une occasion de se pencher sur notre modèle de consommation et d'insuffler un réel changement dans nos pratiques ».

Sur le plastique le député a souligné dans l'hémicycle le manque de cohérence du gouvernement qui a affiché un objectif d'interdiction de plastique à usage unique en 2040 tout en repoussant à 2021 l'interdiction des gobelets, verres, pailles et autres plastiques à usage unique voté dans la loi EGALIM. « Tout ça pour servir les intérêts de 3 ou 4 producteurs en France », rajoute François-Michel Lambert.

« L'économie de fonctionnalité est passée à la trappe, la commande publique aussi. Le défaut de concertation a été criant dans la façon dont la question de la consigne, par exemple, a été traitée. La question du déchet, du principe pollueur payeur a évolué mais la loi est restée centrée sur ces thèmes en focalisant sur le recyclage, les cannettes plastiques, les invendus alimentaires... Des annonces médiatiques qui plaisent au français mais qui ne nous donnent pas de solution sur l'épuisement des ressources, les projections à 10, 20 ans, les grands bouleversements à venir sur lesquels nous n'allons pas assez vite.»

« Je présenterais en janvier une proposition de loi complémentaire de celle qui a été voté avec les axes stratégiques que nous devons renforcer, les pistes que nous devons explorer pour que l'économie circulaire soit véritablement comprise et entendue comme une économie des solutions qui appelle les changements systémiques dont nous avons besoin ».